

## **Rechercher, ensemble**

### **Pour une autre loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR)**

Les membres du laboratoire LAVUE (UMR 7218) expriment leurs plus vives inquiétudes face aux réformes évoquées dans les rapports préalables au projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR). Ces propositions s'inscrivent dans la continuité des lois précédentes (LRU et ORE) qui ont visé depuis maintenant plus de dix ans à réorganiser l'enseignement supérieur et la recherche en faisant du darwinisme social et de la compétition de tous contre tous, le principe d'organisation majeur de nos professions, ainsi que le fil conducteur des parcours de nos étudiant.e.s. Elle participe aussi à une politique plus générale qui remplace les interdépendances et les solidarités d'hier par le "chacun pour soi".

Il est vital pour la recherche et l'enseignement de produire de l'intérêt commun. Or les préconisations émises dans ces rapports érigent la précarité non pas comme un dysfonctionnement des services publics, mais comme un instrument acceptable et revendiqué de régulation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elles vont ainsi à l'encontre des diagnostics et recommandations émises ces dernières années par des instances comme le Comité National de la Recherche Scientifique ou le CNU, ainsi que par des collectifs de chercheur.e.s et des syndicats représentatifs, qui alertent sur la dangerosité d'un tel modèle.

Face à la dégradation de notre métier, avec notamment la remise en cause du statut d'enseignant-chercheur, mais aussi des conditions d'exercice des personnels de gestion et d'administration dans nos établissements, le laboratoire s'oppose à toute tentative d'alourdir les charges pesant déjà sur les chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s, à toute politique visant à restreindre le système d'évaluation par les pairs pour lui substituer un pilotage non-scientifique et managérial. Nous nous opposons à toute mesure visant à fragiliser davantage la situation des enseignant.e.s et chercheur.e.s non titulaires, à tout développement des systèmes de vacances, à tout renforcement de la logique de la conduite de la recherche par des systèmes d'appel à projets, à toute accentuation des formes de compétitions (entre candidats, entre laboratoires, entre universités, entre discipline), à toute intervention d'opérateurs privés dans la politique scientifique et la politique de formation des services publics de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Nous souhaitons en revanche réaffirmer avec la plus grande force notre attachement à un service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ouvert à tou.te.s, et appelons avec insistance à un investissement financier public significatif dans ce domaine.

Par cette motion, nous soutenons également les mouvements demandant le retrait du projet de réforme des retraites et les autres mobilisations contre les politiques de dégradations des services publics : l'hôpital, les transports, la justice, l'enseignement primaire, ou encore l'enseignement secondaire avec la réforme du Capes. Ces deux réformes, générales et spécifiques, échelonnées dans le temps, ne doivent pas en effet, masquer leurs fondements communs : la précarisation et la dévalorisation des parcours et des pensions, la concentration des financements sur quelques-uns, la régulation par les économies d'échelle, la déconsidération des statuts et la raréfaction des ressources publiques pourtant garantes d'indépendance dans des missions d'intérêt général.

Paris, le 19 janvier 2020

Motion votée à l'unanimité moins une abstention.